

Circuit n° 1 L'étang de Chassagne

MOYEN - 10,2 km - 2h30

P Chalamont - parking Place du 19 mars **F** Balisage jaune

Circuit ouvert du 1er mars au 30 août (déconseillé en période de chasse).

- 1 Du parking, emprunter la D904 à droite. Contourner le cimetière par la gauche et poursuivre sur le chemin vicinal jusqu'à l'étang de l'Écluse. Obliquer à gauche le long de l'étang et atteindre une croisée de chemins.
- 2 S'engager sur le chemin en direction de l'Orme, puis continuer par la D93 à droite sur 400 m.
- 3 Après le chemin des Peillels, partir à droite en direction de Lentet en longeant les étangs des Argotières, Boland et Simonin. À Lentet, poursuivre sur le chemin vicinal.
- 4 Près de l'étang Malepalud, rejoindre la D904 et utiliser le long de la route à droite, un sentier sur 450 m. Tourner à droite sur un chemin de terre et atteindre un point de vue sur l'étang de Chassagne (80 hectares, possibilité d'observation des oiseaux avec les jumelles).
- 5 Obliquer à gauche, emprunter à gauche le chemin goudronné de La Chaussée, sur 500 m, puis partir à droite vers Le Loup.
- 6 Poursuivre le chemin de terre qui longe les bois. Et au croisement de chemin, se diriger à gauche vers Saint-Martin sur 400 m et atteindre une intersection.
- 7 Tourner à droite et retrouver le repère 2. Par l'itinéraire emprunter à l'aller, regagner le point de départ.

Circuit n° 2 La forêt de Chassagne

DIFFICILE - 16 km - 4h

P Chalamont - parking Place du 19 mars **F** Balisage jaune

Circuit ouvert du 1er mars au 30 août (déconseillé en période de chasse).

Jusqu'au point 4, cheminement commun avec l'itinéraire de «l'étang de Chassagne».

- 4 Rejoindre la D904 et la prendre à gauche (prudence). 600 m plus loin, s'engager sur la route qui part à droite.
- 8 Au niveau de l'étang des Gouttes, prendre à droite en direction du Folliet. Atteindre le hameau et s'engager à droite sur la route.

- 9 Prendre la route à gauche en direction de Chez Blondel. Poursuivre ensuite tout droit sur le chemin.
- 10 Au carrefour des chemins, tourner à droite en direction de l'Abbatiale. Rejoindre la route et poursuivre. Atteindre le lieu dit de l'Abbatiale.
- 11 Au carrefour, quitter la route et prendre un chemin à droite en direction de la Froidière. Passer les maisons et prendre le chemin à gauche. Poursuivre jusqu'à la Froidière et emprunter la route à droite qui se transforme vite en chemin.
- 12 Emprunter la D904 sur la gauche (prudence) sur quelques dizaines de mètres et s'engager sur la route à droite. Dépasser les maisons et rejoindre le point 7 puis le point 2. Revenir au parking par l'itinéraire de départ.

Circuit n° 3 Le Tour de Crans

FACILE - 9,5 km - 3h15

P Crans - Parking de l'église **F** Balisage jaune

- 13 Prendre au nord la route qui descend et s'engage dans les bois. Rejoindre le point 8.
- Points 8 à 10, voir descriptif de La forêt de Chassagne.**
- 10 Au carrefour des chemins, prendre à gauche. En haut de la montée, prendre à droite le chemin qui rejoint la ferme du Collet, ne pas continuer tout droit sur la portion goudronnée, mais prendre à droite puis tout de suite à gauche un large chemin qui rejoint la route. L'emprunter à gauche sur une centaine de mètres.
 - 14 Suivre la première route à droite entre les maisons. Après les habitations, emprunter le chemin qui part à gauche à travers champs. Le suivre tout droit jusqu'à croiser une route. L'emprunter à droite sur quelques mètres et prendre le premier chemin à gauche qui passe à proximité de l'étang Mérau. Au carrefour de chemin, prendre à gauche afin de rejoindre le lieu-dit Mérau. Aux maisons, tourner à droite sur la route afin d'en rejoindre une plus importante.
 - 15 La suivre à gauche. Dépasser l'étang de Crans. À la fourche, prendre la route à droite pour rejoindre le point de départ.

Circuits balisés par la Communauté de Communes du Canton de Chalamont

Randonnées au départ de

CHALAMONT & CRANS



FR Randonnée 
les chemins, une richesse partagée
Ain

3 itinéraires
entre 2h30 et 4h

Étangs de la Dombes - T. MOIROUX - Aintourisme

MOYEN - 10,8 km - 2h15

P Chalamont - Place du 19 mars **F** Balisage jaune

- 1 S'engager à gauche en direction du centre du village. Poursuivre tout droit pendant 900 m jusqu'à atteindre le poteau directionnel.
- 2 Prendre à gauche en direction de l'étang de l'Orme et continuer jusqu'à le dépasser par la droite.
- 3 Au poteau, virer à droite et longer l'étang Bret. Poursuivre jusqu'au hameau des Cendres. Prendre la D904 sur la gauche.
- 4 S'engager sur le deuxième chemin à gauche après le pont au poteau La Marine. Continuer tout droit, traverser le hameau Le Rognard.
- 5 Prendre le chemin à gauche en direction de l'étang de Corcelle. Dépasser les étangs Golliou, Neuf et Grand Corcelle par la gauche. S'engager à gauche avant la ferme Les Bonnes. À l'intersection suivante, prendre à gauche afin de rejoindre le point n°3. Revenir au parking par l'itinéraire de l'aller.

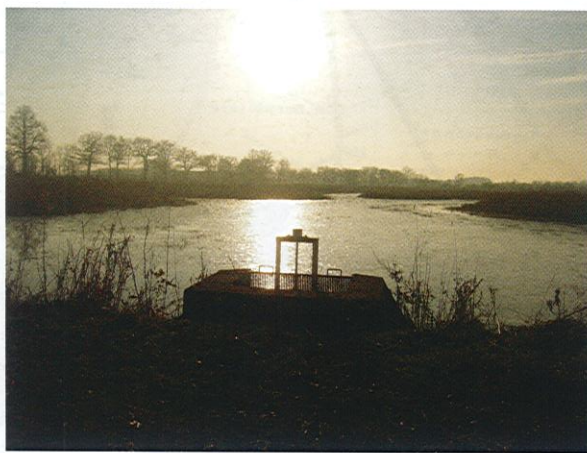


Chevaux - CDRP01

FACILE - 9 km - 2h45

P Chalamont - Place du 19 mars **F** Balisage jaune

- 1 S'engager à gauche en direction du centre du village. Prendre le chemin de la Chavetière à droite tout de suite après le cimetière. Poursuivre, passer le pont et contourner l'étang de l'Écluse par la gauche.
- 6 Au poteau Le Grand Marais, prendre à gauche. Traverser la D93 puis la D90A (prudence).
- 7 Avant la ferme, prendre à droite et continuer ce chemin. Au niveau des bosquets, poursuivre sur la droite afin de la D90A (prudence). La prendre sur la gauche sur 180 m puis la quitter à droite. Poursuivre, traverser à nouveau la D93.
- 8 À l'intersection, prendre à droite afin de rejoindre l'étang de l'Écluse. Retourner au parking par l'itinéraire de l'aller.



Couché de soleil sur l'étang Cuiron - CDRP01

Circuits balisés par la CC Canton de Chalamont



Étang - A. Perier

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée

Ain

2 itinéraires
de 2h15 et 2h45

FACILE - 10,5 km - 3h

P Priay - Place du village

F Balisage jaune

- 1 Depuis l'église du XIII^e siècle, continuer à droite sur la route de la Dombes. Réaliser 100 m et tourner à droite dans le chemin du Lavoir. Passer devant le lavoir du bourg (construit en 1923), il est alimenté par le ruisseau de l'Ecotay. On rejoint ensuite la D109, l'emprunter à gauche sur 120 m et tourner à droite dans le petit sentier. Sillonner à travers bois, vergers et vignes en gardant le sentier principal.
- 2 Bifurquer à gauche dans le sentier en herbe, celui-ci longe une haie de thuyas. Puis s'engager deux fois de suite à droite (en bordure de jardins).
- 3 Au hameau de Bellegarde, traverser la D90b puis marcher jusqu'au hameau du Biez en empruntant le chemin des Rippons.
- 4 Sortir du hameau du Biez en tournant à gauche. Traverser la D90b et prendre le chemin en herbe qui part dans les terres. À hauteur de la petite cabane, aller à gauche. Traverser ensuite la D109 et emprunter le chemin qui va dans le bois. Au panneau signalétique Les bois Thivon, poursuivre tout droit en direction les Hauts de Priay. Garder le sentier principal pour rejoindre le Mas Carré.
- 5 Prendre à gauche et à la fourche remonter à droite et traverser la ferme de la Garnière et rejoindre la route. La prendre à gauche. À la fourche, prendre à gauche pour rejoindre une nouvelle route. L'emprunter à gauche jusqu'à rejoindre la D93.
- 6 La suivre à droite puis la quitter pour le premier chemin à gauche. Le suivre jusqu'au carrefour Le Grand Pont.
- 7 Prendre à gauche, puis continuer tout droit sur 1 km. Au carrefour, tourner à droite. Traverser la D984 et prendre le chemin du Boudre pour arriver sur les berges de l'Ain. Continuer à gauche à travers un parc. Après le boulodrome, prendre à gauche pour traverser de nouveau la D984. Aller en direction de Chalamont et rejoindre le point de départ.

FACILE - 7,5 km - 2h15

P Chatillon-la-Palud - Place du Bief

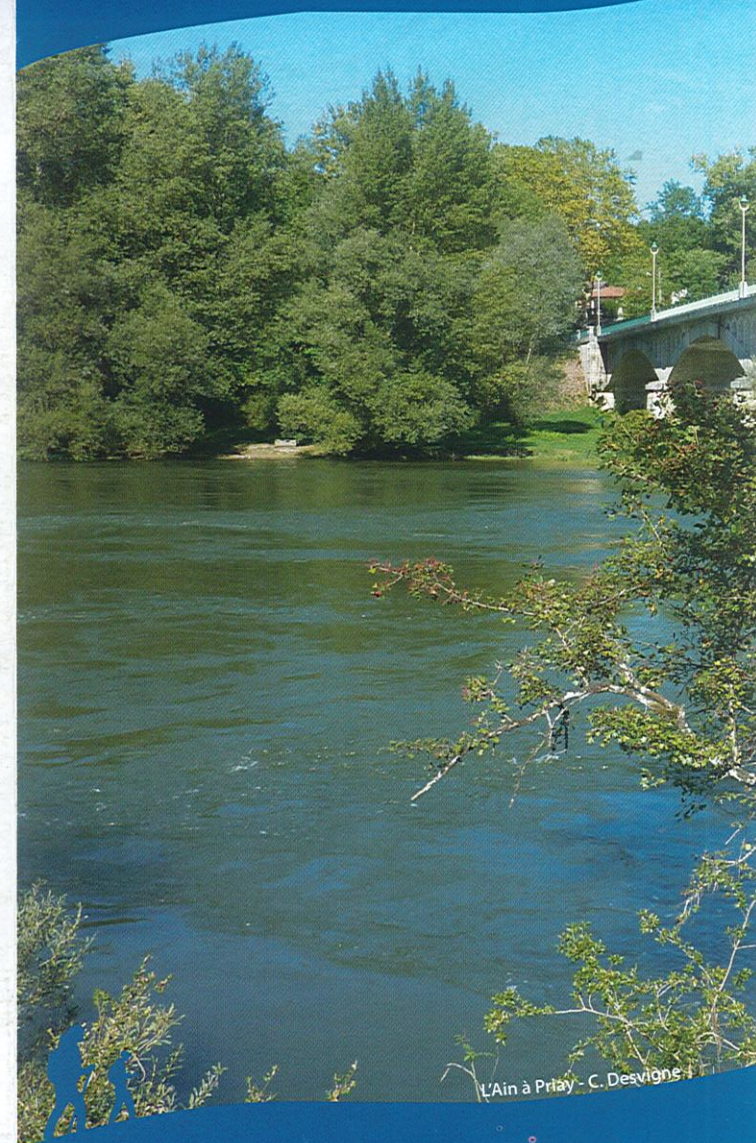
F Balisage jaune

- 8 Prendre la direction du port et emprunter la dernière rue à gauche avant le pont. Poursuivre tout droit, dépasser la station d'épuration à droite et s'engager dans le chemin à gauche.
- 9 Au feu, traverser la route et continuer sur la droite jusqu'à rejoindre le rond-point. Prendre alors la rue du Pré Nouveau et poursuivre après 250 m sur la rue des Églantines.
- 10 Au niveau de la croix, prendre à droite la rue des Verchères pour ensuite, 20 m plus bas prendre le chemin sur la gauche. Continuer tout droit, le chemin vire ensuite sur la droite.
- 11 Au niveau de l'église de Bublanne, prendre la route à gauche. Tourner à gauche après 200 m et emprunter la D93A. Au cimetière, continuer sur la droite. Poursuivre tout droit et sortir du bosquet.
- 12 Tourner à gauche au niveau du second poteau EDF. Prendre ensuite à gauche en direction du Mas Durant. Entrer dans le hameau du Mas Durant et continuer en face sur la route goudronnée D93A. Après 200 m, prendre le chemin à droite. Le suivre et prendre ensuite 500 m plus loin sur la droite en direction de Châtillon-La-Palud.
- 13 Continuer sur la rue St Irennée. Après l'église, prendre la route à gauche. Dépasser le château et s'engager sur la route à droite. Après 50 m, prendre le chemin de l'école à gauche.
- 14 Prendre le premier chemin à droite. Continuer tout droit, traverser la route et poursuivre sur le chemin en face. Tourner à gauche à la route suivante pour rejoindre le point de départ.

Randonnées au départ de

CHATILLON-LA-PALUD & PRIAY

10



L'Ain à Priay - C. Desvignes

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée



Ain

2 itinéraires de 2h15 et 3h